

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louis Villeneuve	Maire	88 661	17 401	11 863	
Pierre Distilio	Conseiller	28 857	10 690		
Tatiana Contreras	Conseiller	2 940	1 470		
Claire Mailhot	Conseiller	24 319	12 159	662	331
Michel Bilodeau	Conseiller	24 319	12 159	662	331
Jacques Lapensée	Conseiller	24 319	12 159		
Réal Brunelle	Conseiller	30 458	9 921		
Nicolas Robillard	Conseiller	4 476	2 238		
Marc-Édouard Larose	Conseiller	25 103	10 690		
Jocelyne Corbeil	Conseiller	2 940	1 470		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).